

Canada
Province de Québec
M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION-DE-NOTRE-SEIGNEUR

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 16 décembre 2024.

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, tenue lundi le 16 décembre à vingt heure (20h00) sous la présidence de M. Louis Ouellet, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Louis Harvey, conseiller au district no 1;
M. Jean Tremblay, conseiller au district no 2;
M^{me} Nellie Fleury, conseillère au district no 3;
M. Sabin Westerberg, conseillère au district no 4;
M. Keven Renaud, conseillère au district no 5;
M. Michel Harvey, conseiller au district no 6.

Assiste également à cette session :

M. Normand Desgagné, directeur général et greffier-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Mot de bienvenue;
- 2.0 Signification de l'avis de convocation;
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4.0 Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les exercices financiers 2025-2026-2027;
- 5.0 Période de questions des citoyens ;
- 6.0 Levée de la séance spéciale.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance spéciale.

2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tel que le stipule l'article 153 du Code Municipal, Monsieur le directeur général et greffier-trésorier constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R. 2024-259

Après la lecture de l'ordre du jour faite par le directeur général et greffier-trésorier, Monsieur le maire demande son adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Keven Renaud,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé par le directeur général, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles, s'il y a lieu.

Adoptée

4. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2025-2026-2027

R. 2024-260

ATTENDU les dispositions de l'article 953.1 du Code Municipal concernant l'adoption d'un programme triennal d'immobilisations;

ATTENDU que le conseil municipal prévoit réaliser les projets suivants au cours des exercices financiers 2025-2026-2027;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Louis Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

**PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
2025-2026-2027**

Numéro du projet	Titre	Répartition des dépenses selon les périodes de réalisation (000\$)					
		Programme triennal				Dépenses ultérieures aux programmes	Total des projets
		Année 2025	Année 2026	Année 2027	Total des 3 années		
1	Réfection des Infrastructure de la 4 Rue Nord sur une longueur de 155 mètres.	820 983\$			820 983\$		820 983\$
2	Développement des transports actifs dans les périmètres urbains.	480 635\$			480 635\$		480 635\$
3	Prolongement de la Rue des Pivoines.	125 000\$			125 000\$		125 000\$
4	Réduction des rejets de phosphore – Eaux Usées.		460 070\$		460 070\$		460 070\$
5	Réservoir d'eau potable.			2 000 000\$	2 000 000\$		2 000 000\$
6	Traitement de surface Baie Moreau sur une longueur de 3.2km.	250 000\$			250 000\$		250 000\$
7	Réfection des ponceaux		1 600 000\$		1 600 000\$		1 600 000\$
	TOTAL:	1 676 618\$	2 060 070\$	2 000 000\$	5 736 688\$		5 736 688\$
						Nombre de projets	7

- 1) Financé PRIMEAU volet 2, 545 424\$;
- 2) Conditionnel l'acceptation par le MTQ;
- 3) Financé par le surplus de la Municipalité;
- 4) Financé par le programme TECQ;
- 5) Conditionnel à l'acceptation par le MAMH;
- 6) Financé par le surplus de la Municipalité;
- 7) Conditionnel à l'acceptation par le MTQ;

Adoptée

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Les élus municipaux répondent aux questions de l'assistance.

6. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

R. 2024-261

N'ayant plus d'item à l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur le conseiller Jean Tremblay,

APPUYÉ par Monsieur le conseiller Sabin Westerberg,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :

De lever la présente séance ordinaire à 20 h 10.

Adoptée

LOUIS OUELLET,
Maire

NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et greffier-trésorier